



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Bureau
de la Vie
Etudiante
Université de Montpellier

GU IDE ÉTU DIA

NT
2025
/ 2026



**GUIDE
ÉTUDIANT
2025/2026**



Philippe Augé

Président de l'Université de Montpellier.



Alexane Lequart

Vice-présidente étudiante
de l'Université de Montpellier

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'Université de Montpellier !

L'établissement dans lequel vous avez choisi de faire vos études accueille près de 52 000 étudiants et étudiantes dans ses UFR, écoles et instituts. Elle s'étend sur plusieurs campus et sur plusieurs villes du département de l'Hérault notamment Montpellier, Béziers, Sète et, au niveau régional, sur Nîmes, Mende, Perpignan et Carcassonne.

Pluridisciplinaire, l'UM offre aux étudiants et étudiantes la possibilité d'acquérir des compétences multiples en adéquation avec les exigences des métiers de demain. Elle propose plus de 650 diplômes par la voie classique, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation et obtient d'excellents taux d'insertion professionnelle.

Former des citoyens et citoyennes responsables et conscients du rôle qu'ils ont à jouer au sein de la cité est aussi un objectif de l'Université de Montpellier. Héritière d'une riche tradition étudiante, l'UM est un espace de vie et d'échanges, propice au développement des activités culturelles, sportives mais aussi solidaires avec plus de 130 associations hébergées que je remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.

Université de recherche intensive avec ses 76 structures de recherche, l'UM est très bien classée dans le classement de Shanghai, notamment en écologie où elle occupe la septième place mondiale, mais également dans le classement Times higher education world university rankings (THE) ou encore celui de Leiden. Elle se classe aussi sur le podium des universités françaises les plus innovantes d'après le classement de l'agence Reuters.

Les UFR, école et instituts ainsi que les services de l'Université de Montpellier ont, de leur côté, mis tout en œuvre pour que votre accueil sur les campus et vos études se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Ce guide a été conçu pour vous aider à découvrir votre campus et vous permettre d'organiser au mieux vos études mais aussi votre vie culturelle, sportive, sociale. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et tous, une très belle année dans notre Université et, bien sûr, tous mes vœux de réussite.

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'Université de Montpellier, où l'histoire et le patrimoine se mêlent à la vie étudiante. Depuis près de huit siècles, nous accueillons des générations d'étudiantes et étudiants venus se former et grandir au sein de notre université, l'une des plus anciennes d'Europe. Ici, vous écrivez à votre tour une page de cette grande aventure académique.

Au nom du bureau de la vie étudiante (BVE) de l'Université de Montpellier, je vous souhaite une année universitaire riche de découvertes et de rencontres. L'édition 2025/2026 de notre guide étudiant, réalisée en collaboration avec la Direction de la Communication, sera votre boussole dans cette aventure. Vous y trouverez toutes les ressources et contacts utiles pour vous accompagner sereinement.

Le BVE est là pour vous écouter et vous conseiller, que ce soit dans votre parcours académique ou dans votre vie quotidienne à l'université. L'Université de Montpellier, ancrée dans son héritage mais également tournée vers l'avenir, se distingue par son dynamisme associatif et l'engagement de ses élus étudiants, qui sont vos interlocuteurs privilégiés.

Au-delà des amphithéâtres et des salles de cours, notre université vous offre un cadre de vie exceptionnel dans une ville où l'histoire rencontre l'innovation. Profitez des services entièrement

gratuits qui vous sont dédiés : le Suaps avec plus de 40 activités sportives, les BU pour nourrir votre curiosité et votre savoir, le SCMPPS pour la prévention de votre santé, le CSU pour des prises en charge médicales, le service Handiversité pour accompagner chaque étudiante ou étudiant en situation de handicap, les tutorats pour bénéficier de l'aide de vos camarades issus de promotions supérieures, ou encore le SCUIO-IP pour vous orienter tout au long de votre cursus.

Les services vie étudiante et art et culture sont également des interlocuteurs privilégiés, notamment avec les maisons des étudiants et le (S)pace, qui sont des lieux de partage et de créativité où vous pourrez vous retrouver, vous détendre et vous investir dans des projets culturels et artistiques, via la mise à disposition d'instruments de musique.

Chaque année, plus de 50 000 étudiantes et étudiants rejoignent notre université, répartis sur sept villes : Béziers, Carcassonne, Mende, Nîmes, Perpignan, Sète et bien sûr Montpellier.

L'Université de Montpellier est une communauté vivante, un espace de transmission et d'innovation. Ensemble, contribuons à faire rayonner cette institution !

Je vous souhaite une excellente année universitaire, inspirante et couronnée de succès !



SOMMAIRE

Le mot du président	4
Le mot de la vice-présidente étudiante	5

PARTICIPER

Bureau de la vie étudiante	10
Fonctionnement démocratique	12

ÉTUDIER

Panorama de l'Université	14
S'orienter en terrain inconnu	16
Innovations pédagogiques	17
Étudiant engagé	18
Le tutorat	19
Etudiant sportif de haut-niveau	20
Etudiant artiste	21
Étudiant en situation de handicap	22
Étudiant à l'international	23

Étudiant en apprentissage	24
Étudiant salarié	25
Étudiant en formation continue	26
Étudiant en doctorat	27
Numérique ? Ressources et bonnes pratiques	28
Contacte ta composante !	30

S'ENRICHIR

Service et lieux de vie étudiante	32
Les bibliothèques universitaires	34
De l'art et de la culture	36
Vers la culture scientifique	37
Un patrimoine unique	38

BOUGER

Tous et toutes au sport	40
-------------------------------	----

SE SOIGNER

A ta santé !	44
Le centre de soin universitaire	46

S'ENTRAIDER

Aides sociales	48
Le Crous	49
L'UM s'engage	50
Un guide spécifique	52

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

.....	53
-------	----

Réalisation de l'Université de Montpellier

Bureau de la vie étudiante

Direction de la communication

Directeur de la publication

Philippe Augé

Création graphique

Antoine Vivier

Crédits photos

UM – David Richard / Transit : p. 32, 36, 38, 40, 41, 44, 45

UM – Miss Buffet Froid p. 33, 42

UM – CPU p. 34, 35

Crous p. 49

AdobeStock : p. 10, 24, 50, 51, 52

Freepik : p. 8, 13, 17, 19, 23, 26, 27, 29, 31, 39, 43, 47, 49

Impression

Impact Imprimerie

5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres

5000 exemplaires

Le bureau de la
vie étudiante, le
fonctionnement
démocratique de
l'université, le tissu
associatif...

Des infos pour mieux
comprendre et mieux
s'investir dans la vie
universitaire.

**PAR
TICI
PER**



LE BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le BVE c'est quoi ?

Le BVE ou Bureau de la vie étudiante est une instance de l'Université de Montpellier, gérée par et pour les étudiantes et étudiants. Il est actuellement composé de la vice-présidente étudiante, d'une chargée de mission vie étudiante et de plusieurs élus étudiants. Le BVE travaille en lien étroit avec les différents services et directions de l'Université ainsi que les associations.

Les missions du BVE :

- Organiser différents événements et actions ;
- accompagner, conseiller, soutenir les associations étudiantes et les tutorats de l'université ;
- accompagner des projets étudiants et leurs demandes de financement (FSDIE Projets) ;
- participer aux commissions attribuant les aides sociales (FSDIE Social) ;
- participer à l'animation des lieux de vie étudiante (MDEs, (S)PACE) ;
- animer les campus en lien avec les différents services de l'Université ;
- participer à la création du guide étudiant de l'Université.



Les projets du BVE :

• Distributions alimentaires et de produits d'hygiène sur les campus

En partenariat avec Linktree, le BVE propose des distributions, un lundi sur deux, dans les MDE Triolet et Richter.

• Journées d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes

Le BVE, accompagné des associations, services et partenaires culturels et institutionnels de l'Université, accueille les étudiantes et étudiants au Jardin des plantes chaque année courant septembre pour la rentrée universitaire.

• Village du sport & du bien-être

Le BVE organise le Village du sport & du bien-être au Centre sportif universitaire quelques jours après les journées d'accueil. Au programme : diverses activités sportives (bubble foot, parcours sport-santé, tournois...), des initiations au massage cardiaque, un vélo-smoothie et bien d'autres animations.

• Semaines circulaires sensibilisant à la transition écologique

Le BVE, en partenariat avec l'Ile des possibles, propose chaque année différents ateliers DIY, ressourceries et conférences sur le thème de la transition écologique.

• Soirée d'accueil des étudiants internationaux

La soirée d'accueil des étudiants internationaux a lieu tous les ans au mois de février afin d'accueillir les nouveaux étudiants internationaux arrivant au second semestre, pour faciliter leur intégration au sein de l'UM.

• Cérémonies de remerciement des tuteurs et tutrices

Chaque année, début juin, le BVE met à l'honneur l'engagement des tuteurs et tutrices des associations et des UEI (UFR, Ecoles et Instituts) de l'Université au Jardin des Plantes.

• Formations & cafés des associations

Deux fois par an, le BVE organise une formation à destination des associations étudiantes de l'Université. Cet événement a pour but de les informer sur les dispositifs et services à leur disposition, et de les former sur certaines thématiques (gestion de projet, VSS, handicap...).

Les cafés des associations sont quant à eux des soirées de convivialité ayant pour but d'échanger entre associations de l'Université.

• Semaine des arts et des cultures

Durant une semaine, le BVE met à l'honneur les arts et la culture à travers une programmation variée : soirée écriture, concours d'éloquence, projections, concerts, théâtre... L'événement se clôture par le Village des arts et des cultures sur le campus Triolet avec la rencontre des associations et services culturels de l'Université qui proposent ateliers et concerts.

• Cafés des doctorants

Les cafés des doctorants ont pour objectif de lutter contre l'isolement social des doctorants en leur proposant des temps de rencontres réguliers conviviaux.

Contacts

 bve@umontpellier.fr
 [bve_umontpellier/](https://www.instagram.com/bve_umontpellier/)

Tu peux également nous retrouver au local 23, à l'étage de l'(S)PACE, Campus Triolet !

Le BVE est ton relai pour participer activement à la gestion de la vie universitaire et à l'amélioration de la vie étudiante.

N'hésite pas à prendre contact avec nous !



linktr.ee/bveUM

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

L'Université de Montpellier fonctionne démocratiquement. Son ou sa présidente est élue(e) tous les 4 ans par la communauté universitaire. Les représentants étudiants participent activement à cette vie démocratique en siégeant dans les conseils centraux (CA et CAc) et dans les conseils de composantes. Ils sont élus par les étudiantes et étudiants, tous les 2 ans.

Le conseil d'administration (CA)

Il est composé de 36 membres (24 élus), dont 5 étudiantes et étudiants. Il se réunit chaque mois pour déterminer la politique et les budgets de l'établissement.

Le conseil académique (CAc)

Il est composé de 80 membres élus, dont 20 étudiantes et étudiants. Il assure la cohérence entre les politiques de formation et de recherche. Il est constitué de 2 commissions :

- **La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)** émet un avis sur les règles relatives aux examens (les MCC : modalités de contrôle de connaissance, le R3E : règlement des enseignements, des études et examens, les calendriers), la répartition des moyens destinés à la formation, les cursus, et la vie étudiante (répartition de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus), notamment les soutiens aux associations) ;

- **La commission de la recherche (CR)** émet un avis sur les budgets destinés à la recherche, les règles de fonctionnement des laboratoires et la répartition des crédits.

Le conseil de composante

C'est l'instance délibérante de la composante, il est constitué de membres élus et traite des sujets relatifs aux règles des examens, à la pédagogie, la recherche, ou encore au budget.

Globalement,
une motion sera votée en
suivant ce schéma :



ÉTUDIER



Étudiant ou étudiante engagé.e, en situation de handicap, en apprentissage ou en formation continue, à l'international, en doctorat ou en recherche de formation, artiste ou sportif de haut niveau... Quel que soit ton profil, ce chapitre te donne quelques tuyaux pour réussir ton parcours à l'UM.

PANORAMA DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Montpellier regroupe près de 52 000 étudiantes et étudiants répartis dans 17 facultés, écoles et instituts de formation. Au total, ce sont plus de 650 diplômes accessibles à l'UM.

8 FACULTÉS

- Droit et science politique
- Économie
- Éducation
- Médecine
- Odontologie
- Pharmacie
- Sciences
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

7 INSTITUTS

- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
- Montpellier management
- IUT Béziers
- IUT Montpellier-Sète
- IUT Nîmes

2 ÉCOLES

- Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME)
- Polytech Montpellier

1 ÉTABLISSEMENT COMPOSANTE

- École nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM)

L'UM COMPORTE ÉGALEMENT

77 structures de recherche réparties dans 5 pôles et 9 écoles doctorales qui composent le collège doctoral de l'Université de Montpellier.



S'ORIENTER EN TERRAIN INCONNU

Les formations, les métiers, le monde du travail ? Pas simple de s'y retrouver ! Lycéen ou lycéenne, étudiant ou étudiante, apprenti ou apprentie, adulte en reprise d'études, le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) peut te guider dans ces contrées méconnues. Il t'aide à élaborer ton projet de formation, à construire ton parcours et à réussir ton insertion professionnelle.

Contacts

SITE CENTRE-VILLE

5 boulevard Henri IV, bât. D

04 34 43 32 33

scuioip-centre@umontpellier.fr

SITE TRIOLET

Place Eugène Bataillon, bât. 8 (BU)

04 67 14 30 61

scuioip-triolet@umontpellier.fr

PERMANENCE À LA BU DE RICHTER

60 rue des États Généraux

les jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous

04 67 14 30 61

et de 13h à 16h sans rendez-vous

scuioip.umontpellier.fr

  scuioip_um

OFFRES DE STAGE ET D'EMPLOI

resum.umontpellier.fr

Écoute, conseils, ressources...

Chargé(e)s d'information et d'orientation ou psychologues de l'Éducation nationale, les équipes du SCUIO-IP sont à ton écoute pour t'informer et te guider, en entretiens individuels ou en ateliers.

Vidéo Rouages sur
les psychologues de
l'Education nationale



Avec le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), tu peux bénéficier de conseils en entretiens individuels ou en ateliers collectifs : CV, lettre de motivation, méthodologie de prospection, simulation d'entretiens, réseau professionnel. Tu peux également participer à des événements université-entreprises...

Le SCUIO-IP c'est aussi :

- **Deux centres de documentation** pour tout savoir sur les formations, les concours, les métiers, l'insertion des diplômés, la vie des campus (études et vie pratique) ;
- **un observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants** : pour connaître le devenir professionnel des anciens étudiants et anciennes étudiantes.



INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Le service commun de soutien à l'innovation pédagogique (SCSIP) a été créé pour initier, accompagner et soutenir la transformation pédagogique de l'Université de Montpellier.



En quoi ça te regarde ?

Le SCSIP met tout en œuvre pour inventer les nouveaux formats de l'enseignement de demain dans une université pleinement inscrite dans le 21^e siècle.

Notre ambition, c'est de transformer tes années d'études en expériences d'apprentissage et de vie inoubliables. En tant qu'experts, nous offrons une large gamme de services destinés à tous les acteurs de l'enseignement : enseignants, enseignants-chercheurs, composantes et établissements partenaires, étudiantes et étudiants...

Contacts

SCSIP UM

Institut de Botanique
163 rue Auguste Broussonnet
34090 Montpellier

04 34 43 34 90

SCSIP@umontpellier.fr

www.umontpellier.fr/formation/innovation-pedagogique

ÉTUDIANT ENGAGÉ !

En accord avec sa « charte sur la reconnaissance de l'engagement étudiant », l'UM reconnaît et valorise les compétences des étudiantes et étudiants qui s'engagent dans un parcours citoyen.

Quelles activités et/ou engagements citoyens te donnent droit au dispositif de l'engagement étudiant ?

- Les activités bénévoles au sein d'une association régie par la loi de 1901, les activités professionnelles, les activités sportives (voir article L 221-2 du code du sport), les activités syndicales (sous réserve d'être titulaire d'un mandat).Toute activité d'élus dans un des conseils de l'établissement, au CNESER, au Crous, dans une collectivité territoriale ou de membre d'un bureau de la vie étudiante ou d'un bureau des étudiants (UFR, écoles, instituts). Toute activité citoyenne reconnue par l'UFR, l'école ou l'institut ;
- Les engagements dans la réserve opérationnelle de la police nationale ou de l'armée, les engagements de sapeur-pompier volontaire, de service civique ou de volontariat dans les armées.

Comment faire reconnaître ton engagement ?

ÉTAPE 1

Dépôt des demandes

Dépôt du dossier de demande de reconnaissance (attention : renseigne-toi auprès de ta composante de rattachement et/ou sur son site internet pour connaître le calendrier des démarches)

L'aménagement éventuel des études fait l'objet d'un autre dossier. Il est proposé et peut être accordé selon la situation.

ÉTAPE 2

Validation de l'engagement étudiant

En fin d'année, tu rends un support permettant l'évaluation. Ce support (rapport, entretien...) est défini par l'équipe pédagogique ou figure dans les MCC (modalités de contrôle des connaissances de ta formation).

La valorisation de l'engagement étudiant figure dans les MCC s'il permet l'attribution de 2 ECTS minimum, sinon il est valorisé au sein du SAD (supplément au diplôme). Les activités de tutorat/mentorat donnant lieu à un contrat de vacataire sont exclues de ce champ de possibilités.

Contacts

 dfe-accompagnement@umontpellier.fr



LE TUTORAT

Tu rencontres des difficultés dans certaines matières ? Pas de panique, il y a toujours une solution pour t'aider ! À l'UM, les étudiantes et étudiants se mobilisent pour leurs camarades au sein des différents tutorats.

C'est quoi le « tutorat » ?

C'est un dispositif d'aide à la réussite qui permet d'accompagner les étudiantes et étudiants de la 1^{ère} à la 3^e année. Les tuteurs bénévoles sont inscrits dans ta filière. Ils ont une formation spécifique et sont encadrés par des enseignants référents. Le plus ancien de l'UM, c'est le tutorat santé, à destination des étudiantes et étudiants en PASS.

Comment ça marche ?

Il s'agit de séances de soutien gratuites et hebdomadaires en effectifs réduits. Le tutorat te permet de revenir sur les éléments fondamentaux à maîtriser. Il existe également un tutorat documentaire pour t'aider à la recherche documentaire dans les BU de l'UM !

Tutorat handicap

Un tutorat spécifique est également mis en œuvre pour t'accompagner de manière personnalisée si tu es en situation de handicap.

Contacts

 bve@umontpellier.fr

ÉTUDIANT SALARIÉ

Tu justifies d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne ? L'Université de Montpellier prend en compte tes contraintes et t'aide à réussir tes études tout en travaillant.

Le statut salarié est susceptible d'être attribué à tout étudiant inscrit à l'Université de Montpellier en formation initiale dans un diplôme national (hors formations en alternance et hors formations générales et approfondies en sciences médicales, pharmaceutiques, odontologiques).

Tu peux bénéficier du statut salarié si tu as un contrat de travail :

- **d'au minimum 10 heures hebdomadaires en moyenne**, soit 40 heures par mois si le contrat a une durée inférieure à 12 semaines consécutives ;
- **d'au minimum 120 heures par semestre d'enseignement** ou 240 heures durant l'année universitaire pour un contrat de travail d'une durée supérieure à 12 semaines consécutives.

L'ensemble de ces modalités est formalisé dans le contrat pédagogique de réussite signé avec ta composante. Le contrat est conclu :

- soit pour la durée du contrat de travail ;
- soit pour l'année universitaire ;
- soit pour un semestre uniquement.

Il peut être dénoncé sur accord des parties.

Au préalable, la demande fait l'objet d'une analyse auprès de l'UFR, école ou institut d'inscription.

Tu cherches un job ?

L'UM recrute tout au long de l'année (accompagnement, tutorat, soutien aux personnels des BU...).

→ Consulte le site web de l'UM rubrique « Travailler à l'UM ».

Le service Handiversité recrute également des emplois étudiants.

Ta mission ? Accompagner des étudiantes et étudiants en situation de handicap de septembre à juin : prise de notes, tutorat, soutien pédagogique, aide aux déplacements sur le campus, secrétariat d'examen... Chaque année plus de 200 contrats étudiants rémunérés sont proposés.



ÉTUDIANT ENTREPRENEUR INNOVATEUR

Le statut entrepreneur innovateur est un dispositif permettant aux étudiantes et étudiants concernés de bénéficier d'aménagements des études et/ou examens. Il est susceptible d'être attribué à tout étudiant inscrit en formation initiale classique ou par voie d'apprentissage dans un diplôme national à l'Université de Montpellier et après avis de la commission « étudiant innovateur ».

Pour y prétendre tu dois justifier :

- d'une inscription, au minimum à partir de la 3^e année d'étude supérieure (Licence 3, BUT 3, Cycle d'ingénieur, Master,...) ;
- d'un dossier de candidature s'inscrivant dans un objectif professionnel et entrepreneurial et permettant la présentation d'un projet innovant en lien avec l'un des défis « nourrir, soigner, protéger ».

Les projets entrepreneuriaux peuvent concerner un projet entrepreneurial personnel, une valorisation de la propriété intellectuelle, une participation à un projet de recherche et/ou technologique.

En plus de l'aménagement des études, l'UM te propose un accompagnement personnalisé par des dispositifs entrepreneuriaux comme Initium qui offrent un soutien spécifique aux entrepreneurs en phase précoce à travers du mentorat, des formations spécifiques ou l'accès à certaines ressources.

Précision concernant la statut national Pépite :

Le statut entrepreneur innovateur délivré par l'UM complète et enrichit le statut national d'étudiant entrepreneur proposé par Pépite (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat). Ce dernier ne permet cependant pas d'obtenir de manière automatique le statut d'étudiant entrepreneur innovateur de l'Université de Montpellier.

Comment obtenir le statut entrepreneur innovateur ?

En faire la demande auprès de sa scolarité d'inscription. Un formulaire accompagné d'un dossier de candidature sera également à transmettre. Il est demandé au candidat de fournir tout document permettant de justifier le lien avec le projet entrepreneurial.

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

À l'UM, près de 1 900 étudiantes et étudiants se déclarent en situation de handicap. Le service commun de médecine préventive et de promotion de la santé (SCMPPS) et le service Handiversité travaillent en étroite collaboration pour t'accompagner dans la réussite de ton parcours à l'UM. Ils t'informent, évaluent ta situation, recommandent les aménagements adaptés et suivent leur mise en œuvre.

Les missions du SCMPPS :

- T'accueillir, t'informer et t'accompagner sur le plan médical grâce à une équipe de médecins habilités par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), d'infirmières et de psychologues ;
- évaluer ton handicap au cours d'une visite de diagnostic afin de définir les recommandations d'aménagements d'études, d'exams et/ou concours. Prends rdv avec nous au plus vite pour évaluer et mettre en place les aménagements adaptés à ta situation.

Contact

SCSIP@umontpellier.fr

[www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/service-de-medecine-preventive](http://umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/service-de-medecine-preventive)

Le service Handiversité t'accompagne :

- Pour tes démarches administratives et pédagogiques ;
- Pour obtenir des aides humaines et matérielles personnalisées : prise de notes, assistance aux études, prêt de matériel, accompagnement sur le campus, interprète en langue des signes française, transcription en braille...

Pour plus d'infos sur les aménagements d'études, contacte le service Handiversité.

Contact

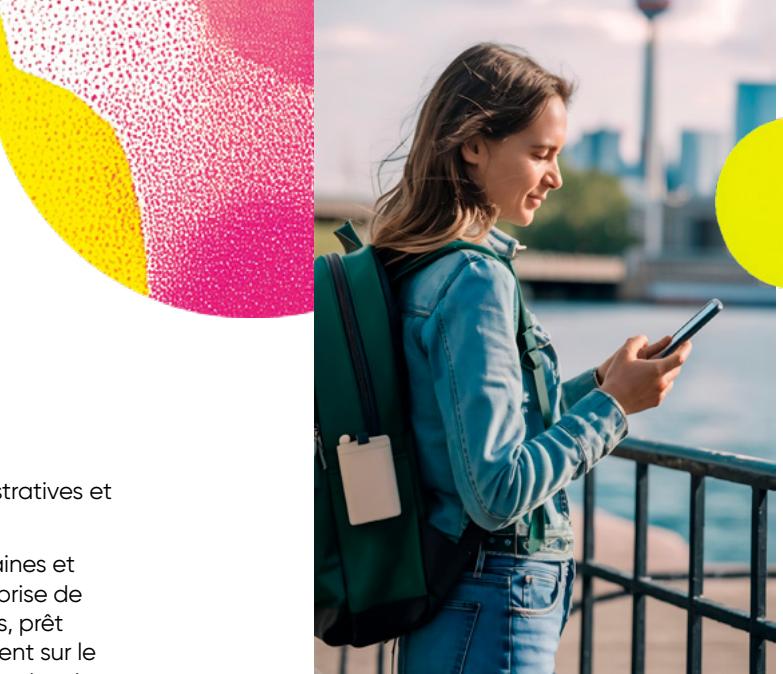
[04 67 14 41 44](tel:0467144144)

handicap@umontpellier.fr

www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/etudiants-et-handicap

Qu'est-ce qu'un handicap ?

Selon la loi, « constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



Bienvenue à l'UM, une université ouverte sur le monde ! On y rencontre des étudiantes et des étudiants de toutes les nationalités et on y entend toutes les langues. Et si toi aussi tu profitais d'un séjour à l'international ? L'UM te propose des destinations un peu partout dans le monde.

ÉTUDIANT À L'INTERNATIONAL

The world is yours !

- Dans le monde avec des accords de partenariat inter-universitaires (ex : Canada, Thaïlande, Japon, Madagascar...) ;
- en Europe, avec le programme Erasmus + études ou stages, dans une université partenaire de ta composante ;
- pour le Québec, avec le programme BCI (bureau de coopération interuniversitaire du Québec) et plus de 10 universités partenaires.

Première chose à faire : te renseigner auprès du bureau des relations internationales de ta fac, de ton école ou de ton institut. Des financements existent, n'hésite pas à poser la question. Et surtout, pense à anticiper car un départ, ça se prépare !

Contact

1) Bureau des relations internationales de ta composante

<http://umontpellier.fr/bri>

2) Direction des relations internationales

mobility@umontpellier.fr

ÉTUDIANT EN APPRENTISSAGE

En 2023-2024, plus de 4 600 étudiantes et étudiants ont fait le choix de l'apprentissage avec le CFA EnSup-LR, soit une augmentation de près de 300 % en 10 ans. En région, le CFA de l'Enseignement Supérieur - Sud de France te propose plus de 350 parcours de formations diplômantes : BUT, licence, licence professionnelle, master, diplôme d'État, diplôme d'ingénieur, etc.

Tu as entre 16 et 29 ans révolus ?
En choisissant l'apprentissage,
tu t'assures :

- une formation diplômante de haut niveau ;
- un double statut : étudiant et salarié ;
- un double suivi : maître d'apprentissage et tuteur pédagogique ;
- une rémunération mensuelle (43 % à 100 % du SMIC ou SMC) ;
- une expérience professionnelle valorisante et des compétences directement applicables en entreprise.

Contacts

 cfa-da@ensup-lr-ext.zendesk.com
 04 26 85 70 87

Suivez-nous !



Besoin d'aide pour trouver une entreprise ?

Le CFA EnSup-LR t'accompagne dans ta recherche et la signature de ton contrat. Des ateliers dédiés sont organisés de février à septembre en webinaire.

Infos & inscriptions

 www.ensuplr.fr

Une question sur l'apprentissage ?
Consulte notre centre d'aide :

 support.ensuplr.fr



ÉTUDIANT ARTISTE ET SPORTIF DE HAUT-NIVEAU

L'Université de Montpellier souhaite accorder aux artistes ainsi qu'aux sportifs et sportives de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires. Les statuts de sportif de haut niveau et d'artiste donnent accès à des aménagements des études et / ou d'exams.

Pour prétendre au statut d'artiste, tu dois :

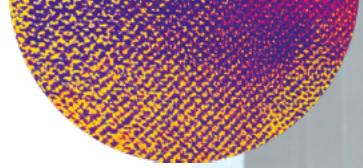
- être inscrit en formation initiale au sein de l'une des 17 composantes de l'UM ;
- être inscrit dans des établissements culturels et artistiques comme les conservatoires, les écoles d'arts, de théâtre, de danse ou tout autre établissement spécialisé ;
- pouvoir justifier d'une activité artistique intensive par la participation régulière à des événements (concerts, expositions, festivals, représentations...).

Pour prétendre au statut de sportif et sportives de haut niveau, tu dois :

- Soit être inscrit sur les listes ministérielles ;
- soit être en pôle France ou en convention avec un centre de formation, ou être juge et ou arbitre ou entraîneur sportif de haut niveau ;
- soit répondre à des critères précis dont tu trouveras la liste sur la page web du Suaps.

L'ensemble de la démarche d'inscription est en ligne : tu dois faire ta demande et déposer tes pièces justificatives sur le site web du Suaps. Les dossiers complets seront examinés par la commission du sport de haut niveau de l'Université. Si le statut est retenu, tes modalités d'aménagements d'études seront ensuite fixées par ta composante.

Assuré par le service art & culture, cet accompagnement vise à t'apporter de nouvelles compétences et connaissances autour de la professionnalisation de ta pratique. Tu dois faire ta demande en ligne sur le site web de l'UM ou directement via le site du service art & culture. Les modalités d'aménagements d'études sont ensuite fixées par ta composante.



Tu es actif (salarié, demandeur d'emploi, auto-entrepreneur, indépendant ou libéral, étudiant en contrat de professionnalisation) et tu souhaites suivre une formation à l'université ? Le service formation continue de l'Université de Montpellier est ton interlocuteur privilégié.

ÉTUDIANT EN FORMATION CONTINUE

T'orienter pour choisir le meilleur dispositif de formation

Le service formation continue t'oriente vers le diplôme et le dispositif de formation le plus adapté à ton statut et ton projet professionnel. Diplômes nationaux, diplômes d'université, capacité, DAEU, formations courtes... Plus de 650 formations sont accessibles en formation continue, en alternance ou via une validation des acquis.

Pour plus d'informations, contacte-nous :

sfc@umontpellier.fr



T'accompagner sur les financements et la contractualisation

Le service formation continue de l'Université de Montpellier t'accompagne dans l'utilisation de financements tels que l'OPCO, le compte personnel de formation, le devis individuel... et contractualise avec toi les documents nécessaires au suivi de la formation.

Tu es alternant en contrat de professionnalisation ou en reconversion ? Les dossiers et les contrats avec les entreprises sont gérés en direct par les équipes du service formation continue.

ÉTUDIANT EN DOCTORAT

Tu souhaites t'orienter vers la recherche ?

Le doctorat est une formation à la recherche par la recherche d'une durée de 3 à 6 ans. Il est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur et constitue une expérience professionnelle de recherche en conduisant à la production de connaissances nouvelles.

S'inscrire en doctorat ?

Le doctorat est un diplôme de troisième cycle accessible après l'obtention d'un diplôme conférant le grade de master ou d'un niveau équivalent. Sur la base d'un sujet de thèse, la doctorante ou le doctorant effectue ses travaux de recherche sous la responsabilité d'un directeur au sein d'une unité de recherche. Un projet doctoral constitue un sujet de recherche original et unique, chacun construisant son propre projet professionnel.

Les travaux de recherche font l'objet d'un manuscrit de thèse et d'une soutenance devant un jury qui attribue le grade de docteur.

La durée du doctorat est en général de 3 ans avec un financement dédié à sa réalisation. Il peut aller jusqu'à 6 ans si l'activité de recherche est réalisée à temps partiel. Lors de la préparation de la thèse, des activités complémentaires telles que l'enseignement, la médiation et la diffusion de l'information scientifique sont proposées.

Écoles et collège doctoraux

Au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, la formation doctorale est organisée par une école doctorale qui offre un encadrement personnalisé aux doctorantes et doctorants.

De plus, l'Université de Montpellier s'est dotée d'un collège doctoral qui propose des formations pour développer les compétences transverses des futurs docteurs, mène des actions favorisant l'insertion professionnelle et assure la promotion du doctorat et des carrières des docteures et docteurs.



NUMÉRIQUE ? RESSOURCES ET BONNES PRATIQUES

L'UM dote les étudiantes et étudiants de nombreuses ressources et services numériques pour les accompagner tout au long de leur parcours de formation. Ces services sont généralement accessibles à partir de l'environnement numérique de travail : l'ENT.

Première connexion

Dès que ton inscription administrative est validée par ton service de scolarité, tu vas recevoir un message sur l'adresse email fournie lors de ton inscription. Il contient l'identifiant de ton compte informatique (prenom.nom@etu.umontpellier.fr) et un lien te permettant de l'activer.

Une question ?



Consulte le tuto sur le site dédié au numérique, rubrique Ressources.

L'environnement numérique de travail

<https://ent.umontpellier.fr>

Tu trouveras tous les services numériques à ta disposition, par exemple :

- Ta boîte mail UM : utilisée par tes enseignants, la scolarité et les services administratifs pédagogiques ;
- Ton dossier : pour télécharger ton certificat de scolarité mais aussi consulter tes notes ;
- Moodle : la plateforme d'enseignement en ligne avec accès aux ressources pédagogiques ;
- Ton relevé de notes dématérialisé ;
- Teams & Office 365 : les outils de bureautique de Microsoft sont disponibles gratuitement (Word, Excel, Powerpoint, etc.) et installables sur un maximum de 5 PC ou Mac, sur 5 tablettes ou 5 smartphones.

Avec ton compte UM, tu peux te connecter à Copilot, l'outil d'intelligence artificielle générative de Microsoft (<https://copilot.microsoft.com/>), pour un usage sécurisé avec protection des données.



En savoir plus ?

Tu peux consulter le guide de démarrage avec les services essentiels pour une rentrée réussie

numerique.umontpellier.fr/nouvel-arrivant

Ainsi que toute l'offre numérique, sur le site dédié au numérique, rubrique « Offre numérique ». N'oublie pas de sélectionner le profil « étudiants » en haut de page :

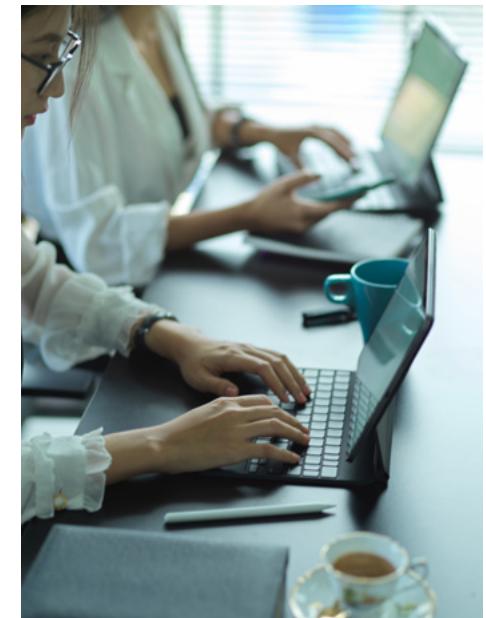
numerique.umontpellier.fr/offre-numerique

Du wifi gratuit sur tous les campus

Deux réseaux sont diffusés sur les divers sites de l'Université de Montpellier : eduroam et UM-net. L'utilisation du réseau sécurisé eduroam est à privilégier.

Informations pratiques sur le site dédié au numérique

numerique.umontpellier.fr/wifi



Bonnes pratiques

Quelques conseils pour ta sécurité numérique :

- Ne partage jamais ton identifiant et mot de passe ! En cas de mot de passe perdu, clique sur le lien « Problèmes de connexion » en page d'accueil de l'ENT ;
- mets régulièrement à jour tes appareils (ordinateur, smartphone...) et logiciels. Ne télécharge les mises à jour que depuis les sites officiels ;
- effectue des sauvegardes régulières ;
- méfie-toi des mails suspects ! En cas de doute, ne clique pas sur les pièces jointes ou sur les liens et fais suivre le mail sur : abuse@umontpellier.fr

Plus d'informations sur cette page :

[https://numerique.umontpellier.fr/securite-informatique/](http://numerique.umontpellier.fr/securite-informatique/)

CONTACTE TA COMPOSANTE !

Administration des entreprises (IAE)

Pl. Eugène Bataillon CC437
34095 Montpellier Cedex 5
📞 04 67 14 38 65

Droit et science politique

39 Rue de l'Université
34060 Montpellier - Cedex 2
📞 04 34 43 28 28

Économie

Espace Richter
Av. Raymond Dugrand CS
79606 34960 Montpellier
Cedex 2
📞 04 34 43 24 44

École nationale supérieure de chimie de Montpellier

240 Av. du Pr. Emile Jeanbrau,
34090 Montpellier
📞 04 67 14 43 00

Éducation

Site de Montpellier :
2 Pl. Marcel Godechot 34092
Montpellier Cedex 5
📞 04 67 61 83 00

Site de Carcassonne :
122 Av. du Général Leclerc
11000 Carcassonne
📞 04 68 25 16 35

Site de Mende :
12 Av. du Père Courdrin
48000 Mende
📞 04 66 49 16 22

Site de Nîmes :
62 Rue Vincent Faita,
30000 Nîmes
📞 04 66 62 84 84

Site de Perpignan :

3 Av. Alfred Sauvy
66000 Perpignan
📞 04 68 85 15 17

Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)

Espace Richter,
Rue Vendémiaire, bâtiment B,
34000 Montpellier
📞 04 34 43 23 03

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

8 Rue de l'École Normale,
34090 Montpellier
📞 04 67 41 67 88

IUT Béziers

3 Pl. du 14 Juillet,
34500 Béziers
📞 04 67 11 60 00

IUT Montpellier-Sète

99 Av. d'Occitanie,
34090 Montpellier
📞 04 99 58 50 40

IUT Nîmes

8 Rue Jules Raimu,
30900 Nîmes
📞 04 66 62 85 00

Médecine

Site de Montpellier :
641 Av. doyen Gaston Giraud
CS 59001 –34060 Montpellier
Cedex 2
📞 04 34 43 35 00

Site de Nîmes :

186 Ch. de Carreau de Lanes
CS 30908 Nîmes
Cedex 2
📞 04 66 02 81 81

Montpellier management

Espace Richter,
Rue Vendémiaire - bâtiment B,
34000 Montpellier
📞 04 34 43 20 00

Odontologie

545 Av. du Pr. Jean-Louis Viala
34193 Montpellier Cedex 5
📞 04 67 10 44 70

Pharmacie

15 Av. Charles Flahault BP
14491 34093 Montpellier
Cedex 5
📞 04 11 75 93 00

Polytech Montpellier

Pl. Eugène Bataillon,
34090 Montpellier
📞 04 67 14 31 60

Sciences

Campus Triolet
Pl. Eugène Bataillon CC437
34095 Montpellier Cedex 5
📞 04 67 14 36 76

STAPS

700 Av. du Pic Saint-Loup
34090 Montpellier
📞 04 67 41 57 00

SEN
RICHIR

Se cultiver, sortir, échanger,
se former ou se détendre, la vie
étudiante c'est aussi cela.
L'UM te propose toute une
gamme de services et de
lieux où t'enrichir et t'épanouir
avant et après les cours.

SERVICE ET LIEUX DE VIE ÉTUDIANTE

Le service vie étudiante contribue à faire de ton lieu d'études un lieu de vie et d'épanouissement. Les « maisons des étudiants » (MDE) situées sur les campus Triolet et Richter ainsi que l'(S)pace sont des lieux de créations et de rencontres incontournables de la vie des campus. Ces lieux accueillent toute l'année des événements et ateliers pour tous les étudiantes et étudiants de l'UM quel que soit ton campus.

En relation étroite avec le bureau de la vie étudiante (BVE), le service vie étudiante (SVE) accompagne les associations étudiantes dans leurs démarches et la réalisation de leurs projets, notamment via le FSDIE, le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes. En lien avec les assistants de service social du Crous, il peut également t'accompagner si tu rencontres des difficultés sociales. Le service vie étudiante assure également l'animation des trois principaux lieux de vie étudiante.

L'(S)pace

Situé sur le campus Triolet, l'(S)pace est un lieu pour se restaurer, se détendre, travailler ou échanger, en intérieur ou en terrasse. Il accueille des ateliers, des expos et des animations. Le premier étage regroupe une partie du service vie étudiante (dont le conseiller en économie sociale et familiale), le bureau de la vie étudiante, des permanences des assistants sociaux du Crous, de la mission locale ainsi que des bureaux d'associations étudiantes.

Contacts

 space@umontpellier.fr



La MDE Triolet Françoise Barré-Sinoussi

Sur le campus Triolet, cette MDE te propose tout au long de l'année :

- des concerts, des représentations théâtrales, des spectacles, des conférences, des projections cinéma gratuites les lundis une fois par mois, des débats ;
- des événements associatifs ;
- des ateliers proposés par le service vie étudiante ou certaines associations (ateliers couture, Théâtre (TAUST), orchestre (OSEM),...);
- des jeux de société et de rôle avec l'association licornes ;
- des distributions alimentaires un lundi sur deux. Par l'association Linkee, en lien avec le BVE.

La MDE Françoise Barré-Sinoussi met aussi à ta disposition :

- 2 salles de musique avec des instruments de musique ;
- un babyfoot ;
- un grand espace pour travailler ou décompresser entre les cours.

Contact

MDE Triolet

 mde-triolet@umontpellier.fr

MDE Richter

 mde-richter@umontpellier.fr

Service vie étudiante

 dvc-vie-etudiante@umontpellier.fr

Crous

 service.social@crous-montpellier.fr



La MDE Aimé Schoenig Campus Richter

Située sur le campus Richter, cette MDE qui dispose d'une salle de spectacle de 250 places organise :

- des projections cinéma gratuites 2 mercredis par mois ;
- des concerts, des représentations théâtrales, des conférences, etc ;
- des ateliers (couture, prise de parole en public, etc).

La MDE Richter met à ta disposition :

- un hall d'expo avec piano en libre accès ;
- une salle de musique et un studio d'enregistrement ;
- une salle de réunion modulable ;
- une salle de sport et une salle de danse (gérées par le Suaps).

La MDE Richter accueille aussi une annexe du service de médecine préventive, le bureau de l'assistante de service social du Crous ainsi que des distributions alimentaires un lundi sur deux.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Fini le temps des BU remplies de bouquins poussiéreux : viens faire un tour dans l'une des 10 bibliothèques de l'UM ! Il y a toujours une BU ouverte où tu pourras étudier, mais aussi te détendre ou te cultiver avec vue sur le grand large de la connaissance. C'est en toute connexion et décontraction que tu aborderas les rivages du savoir.

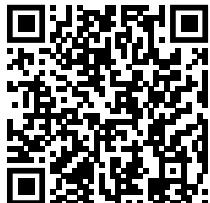
Contacts

 scd-info@umontpellier.fr
 04 34 43 36 81
 bu_montpellier



Les BU, kézako ?

- Des espaces de travail équipés et accueillants, pour travailler seul ou en groupe, que ce soit le soir en semaine jusqu'à 22h30, ou le samedi et le dimanche toute la journée ;
- Des centres de ressources pour accéder à de la documentation papier ou électronique sur tous les sujets, sur place ou à distance dans ton ENT, onglet « Bibliothèques ». Ta carte étudiante te donne accès à toutes les BU (de l'UM et de l'Université de Montpellier Paul-Valéry) ;
- Des lieux de culture et de détente pour découvrir une expo, lire la presse, des romans ou des BD, regarder des DVD, participer à des rencontres, emprunter des casques audio, des tablettes ou des PC ;
- Des hubs de services pour bénéficier de formations documentaires, apprendre une langue étrangère, t'informer sur les métiers, photocopier ou imprimer des documents ;
- Une application à télécharger sur ton smartphone pour réserver des salles de travail ou des cabines visio facilement, savoir où il y a de la place, vérifier tes prêts, poser une question à un bibliothécaire...



QR CODE de l'application

Astuce :
Ta carte virtuelle te permet de bénéficier de tous les services même si tu as oublié ta carte étudiante !

DE L'ART ET DE LA CULTURE

Envie de suivre un atelier, de participer à une sortie ou de monter un projet culturel ? Le service Art & Culture propose une programmation variée sur les différents sites de l'université pour favoriser les pratiques et initiatives artistiques.
À l'UM, il y a de la vie après les cours !

À voir, à faire...

- Des ateliers de pratiques artistiques : musique, arts plastiques, danse, photographie, vidéo... ;
- des événements culturels, expos, spectacles, conférences... ;
- des sorties au théâtre, opéra, musée... ;
- des résidences d'artistes sur les campus ;
- des soutiens pour tes projets, tes initiatives culturelles ;
- des open badges pour valoriser tes compétences artistiques.

**Programme complet
et inscriptions sur notre site :**

art.edu.umontpellier.fr



YOOT, c'est :

- une billetterie en ligne à tarifs ultra privilégiés, avec des places de spectacle, de concert à partir de 3€ et du cinéma à 3.90 € ;
- un bon cadeau de 7€ à valoir en librairie ;
- une offre de sorties culturelles avec plus de 600 propositions par an auprès de 40 partenaires.
- une communauté pour connaître, découvrir, partager des avis, bons plans et expériences.

L'adhésion coûte seulement 9 € et elle est valable jusqu'au 31 aout 2026.

N'oublie pas de suivre le dispositif sur Instagram pour connaître tous les bons plans : @yootmontpellier ou de te rendre sur le site : yoot.fr

Contacts

- Service art & culture Campus Triolet, bât. 5 (rdc)
- 📞 04 67 14 48 34 / 06 37 32 63 79
✉️ dvc-culture@umontpellier.fr
🌐 art.edu.umontpellier.fr
📷 artumontpellier
🌐 ArtetCultureUM

VERS LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Curieuses et curieux de sciences ?

L'UM est un lieu de production et de diffusion des savoirs accessible à tous les étudiantes et étudiants ! La culture scientifique permet une meilleure compréhension du monde et stimule l'esprit critique. Ainsi, nous coordonnons le dialogue entre sciences et société au travers de multiples événements accessibles à tous et tout au long de l'année.

Nos missions :

- partager des savoirs scientifiques en lien avec les chercheurs, enseignants, doctorants, étudiants et associations ;
- créer des actions de culture scientifique innovantes et ludiques pour tous publics ;
- valoriser les métiers de la recherche ;
- former les étudiantes et étudiants à la médiation scientifique.

Contacts

Service culture scientifique

- 📞 04 34 43 33 82
✉️ ecs@umontpellier.fr
🌐 www.cs.umontpellier.fr
📷 ecrandesavoirs

C'est quoi ce bidule ? (projet en ligne)

Découvrez la recherche autrement, de la biologie à la physique, en passant par la santé et les technologies. Le bidule décrypte la science avec humour et créativité en vidéo et en dessin !

[@le.bidule.science](https://le.bidule.science)

Assoiffés de sciences : rendez-vous au Bar des sciences ! (de janvier à juin)

Aux antipodes d'une conférence formelle, le Bar des sciences est une invitation aux échanges entre chercheurs, experts et grand public pour parler de divers sujets sciences et société d'actualité (entrée libre et gratuite).

La Fête de la science

(du 3 au 13 octobre 2025)

L'UM coordonne la Fête de la science à l'échelle départementale et organise un foisonnant Village des sciences à la Faculté d'éducation, accessible à tous (entrée libre et gratuite).

<https://www.fetedelascience.fr/>

Sud de sciences, le festival du film scientifique (du 2 au 7 décembre 2025)

Ce festival t'offre un moment unique « sciences et cinéma » avec des projections de documentaires suivies de discussions avec des chercheurs dans les médiathèques de la métropole (entrée libre et gratuite).

<https://suddesciences.edu.umontpellier.fr/>

UN PATRIMOINE UNIQUE

L'histoire de l'UM, riche de collections issues de siècles d'enseignements et de recherche, débute au 13^e siècle et se poursuit aujourd'hui. Découvre ses bâtiments et ses collections : c'est ton patrimoine !



Des collections étonnantes !

Flâner au cœur du Jardin des plantes, déambuler entre les œuvres du 1% artistique des campus Triolet et Richter, admirer les trésors d'architecture des plus anciens lieux d'enseignement du monde occidental de médecine et de droit... Et pourquoi pas, visiter, seul ou lors de visites organisées, les prestigieuses collections conservées sur plusieurs sites de l'UM ? Botanique, ethnologie, paléontologie, zoologie, minéralogie, mobilier, objets d'arts et instruments scientifiques : tu as l'embarras du choix !

Contacts

Modalités d'accès, jours d'ouverture et demande de rendez-vous sur :

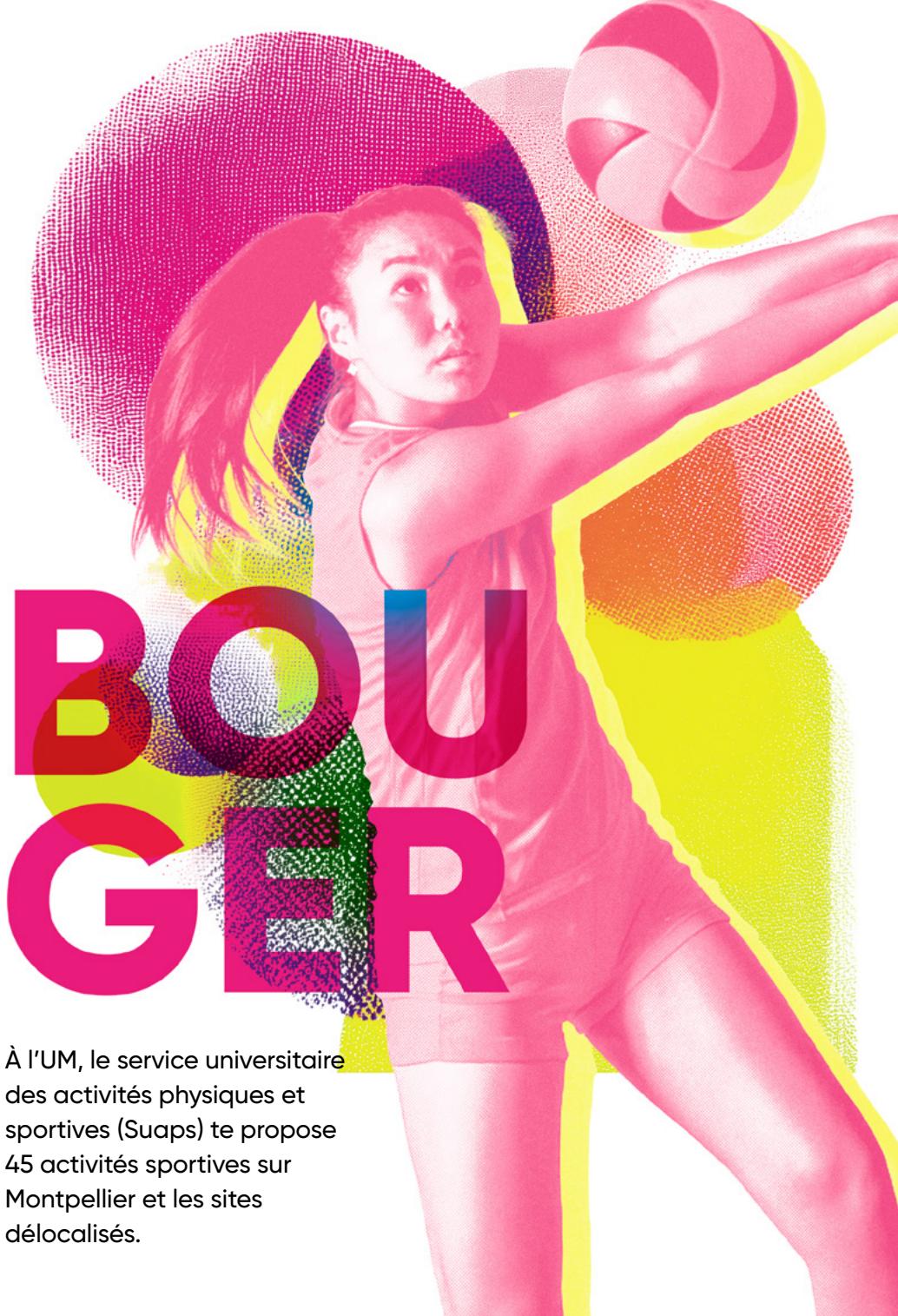
www.collections.umontpellier.fr

Envie de voir l'envers du décor ? Suis-nous sur :

[lescollectionsdelum](https://www.instagram.com/lescollectionsdelum)

Restauration en médecine

Des travaux d'envergure dans le bâtiment historique de médecine ne permettent pas d'accéder au conservatoire d'anatomie. Pas de panique : tu peux voir plusieurs pièces d'anatomie emblématiques dans la salle Delmas-Orfila-Rouvière.



À l'UM, le service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps) te propose 45 activités sportives sur Montpellier et les sites délocalisés.

TOUS ET TOUTES AU SPORT !

Amateur ? Débutant ? Sportif aguerri ?
Compétiteur ? Étudiante ou étudiant en situation de handicap ?
À l'UM il y a forcément un sport pour toi avec le service universitaire d'activités physiques et sportives (Suaps).

Sur Montpellier le Suaps propose une quarantaine d'activités sportives sans limite de choix et gratuitement :

- **sports collectifs** : basket-ball, football, futsal, hand-ball, rugby, volley-ball, ultimate ;
- **sports de combat** : boxe anglaise, boxe française, judo, karaté, capoeira, kick boxing, boxe thaï ;
- **entretien physique et gym douce** : fitness, gymnastique, musculation, yoga, step, pilates, condition physique, renforcement musculaire, cross-training ;
- **danse** : modern jazz, rock'n'roll, salsa, zumba, néo classique, lindy hop, solo jazz, street jazz, latine, bachata, contemporaine, cardio jive ;
- **sports aquatiques** : natation, sauvetage ;
- **sports de raquette** : badminton, tennis, tennis de table, padel ;
- **autres sports** : athlétisme, escalade ;

Et pour les plus motivés, le Suaps c'est aussi des stages de pleine nature, des baptêmes de plongée, du catamaran, de l'aviron...



Gagne des points sur ta moyenne

Plusieurs composantes de l'Université de Montpellier t'offrent la possibilité d'intégrer le sport dans ton cursus universitaire. Pense à vérifier que l'activité choisie est bien compatible avec ton emploi du temps. L'option sport c'est 10 séances consécutives sur un semestre.



C'est loin ?

Les activités se déroulent sur Montpellier et dans les communes proches accessibles en transports en commun. Avec le programme SPOC du Suaps, en un clic, tu trouves le lieu de pratique. Le Suaps c'est aussi sur les sites délocalisés de Nîmes, Mende, Sète, Béziers, Carcassonne et Perpignan.



Je suis en situation de handicap

Dans la mesure du possible, le Suaps trouve une solution pour que tu participes aux activités de ton choix.



Je peux pas, j'ai poney !

Avec près de 440 heures hebdomadaires à Montpellier réparties sur près de 240 créneaux, aucun problème pour conjuguer études, sorties et sport.



Voir le programme

Le bureau du Suaps se trouve sur le campus de la Faculté de pharmacie. Il est ouvert :

- du lundi au jeudi de 7h30 à 17h00 en présentiel ;
- le vendredi de 7h30 à 12h30.

Contacts

- ✉ www.umontpellier.fr/campus/sport
- ☎ 04 11 75 97 70
- ✉ suaps@umontpellier.fr



Comment je m'inscris ?

C'est en ligne et sans contrainte tout au long de l'année !
Pour cela, il te suffit de :

- 1 → te connecter sur ton ENT et cliquer sur « Préinscription Suaps ». Tu recevas automatiquement un formulaire d'inscription sur ton adresse mail étudiante ;
- 2 → compléter le formulaire et l'envoyer au Suaps ;
- 3 → une fois ton inscription validée tu recevas ta carte Suaps dématérialisée et nominative.



Avec le service commun de médecine préventive et de promotion de la santé (SCMPPS) et le centre de soins universitaires, prends soin de toi gratuitement tout au long de l'année.

À TA SANTÉ !

Te recevoir, t'écouter, et t'accompagner gratuitement et de manière confidentielle, telles sont les missions des professionnels de santé du service commun de médecine préventive et de promotion de la santé (SCMPPS).

Parce qu'être bien dans sa peau est un vrai atout pour réussir, le SCMPPS te propose :

- Des visites de prévention assurées par une infirmière ou un médecin : échanges sur ta santé globale (physique, mentale, sociale, etc.), état vaccinal, délivrance de certificats médicaux... sur rendez-vous ;
- des consultations spécialisées : psychologie, tabacologie, diététique, gynécologie ;
- des actions de prévention « À l'UM ta santé » et de dépistage animées par les professionnels et les étudiants relais santé (ERS) ;
- à proximité de ton antenne de médecine préventive, une Prév-Box, qui te permet d'accéder à tout moment à des protections hygiéniques, des préservatifs, ou encore des éthylotests.



Infos pour ta santé ? Les lieux ressources ?

www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/service-de-medecine-preventive



Comment prendre rendez-vous ?

Par mail à : scmppps@umontpellier.fr

Ou en venant directement sur une de nos 6 antennes :

→ Centre-ville

04 34 43 30 87

→ Richter

04 34 43 24 26

→ Triolet

04 67 14 31 48

→ Occitanie

04 34 43 30 70

→ Faculté de médecine - Site de Nîmes

04 66 02 81 96

→ IUT Nîmes

04 66 02 81 96

Les actions collectives de prévention

Tout au long de l'année universitaire, le service de médecine préventive et les étudiants relais santé (ERS) te proposent des actions de prévention de la santé et de dépistage sur différentes thématiques telles que :

- la nutrition (ateliers cuisine, stands, dégustations, etc.) ;
- la santé mentale (ateliers de sophrologie en visio, organisation du temps, gestion du stress, etc.) ;
- la santé sexuelle (consentement, contraception, IST, etc.) ;
- les addictions ;
- le sommeil ;
- des journées de dépistages (santé orale, troubles de l'audition, cancer du sein, etc).

Les moments forts de la programmation « A l'UM ta Santé » sont en octobre / novembre et février / mars.

Des ressources ?



Guide
« Que faire quand ça ne va pas ? »,
réalisé par les Etudiants Relais Santé.



Vidéo Rouages
« Amener les étudiants à réfléchir sur leurs comportements de santé ».

Étudiants relais santé ERS

En soutien sur les campus et les réseaux sociaux, les étudiantes et étudiants relais santé (ERS) sont là pour échanger avec toi et t'orienter vers les professionnels de santé.

Tout au long de l'année, tu seras informé sur ton mail universitaire et via l'Instagram **@ersumontpellier** des actions que nous proposons en présentiel et distanciel. N'hésite pas à t'inscrire, c'est gratuit !



LE CENTRE DE SOINS UNIVERSITAIRE

Le centre de soins universitaire de Montpellier (CSU) propose aux étudiantes et étudiants de Montpellier une prise en charge et un parcours de soins adapté à leurs besoins.

Le centre de soins universitaire est un service inter-établissements qui te permet :

- de prendre rendez-vous pour des consultations de médecine générale, de gynécologie, de psychiatrie, de kinésithérapie et pour un accompagnement psychologique ;
- de bénéficier d'une prise en charge à 100% (aucune avance de frais sur présentation de la carte étudiante, la carte vitale et l'attestation de mutuelle complémentaire) ;
- d'être accompagné dans les démarches administratives liées à ta santé (ouverture des droits, complémentaire santé solidaire, etc.).

Un médecin généraliste du centre pratique également l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse.

Le CSU peut également être ton médecin traitant le temps de ta scolarité.

RAPPEL :

le centre de soins universitaire pratique le tiers-payant intégral.

Pour pouvoir en bénéficier, tu dois présenter :

- Ta carte étudiante (ou certificat de scolarité) ;
- Ta carte vitale (ou selon ton cas, l'attestation provisoire Ameli) ;
- Une attestation de mutuelle complémentaire française.

Si tu n'es pas en mesure de présenter une carte Vitale et/ou ta mutuelle, tu peux toujours régler la consultation.

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 14h et de 15h00 à 18h30

Uniquement sur RDV au :

04 11 28 19 79

Contacts

8 Rue de l'École Normale – 34090 Montpellier

Tram ligne 1 – Arrêt Stade Philippidès ou Boutonnet/Cité des arts

04 11 28 19 79

centredesoins@umontpellier.fr

Difficultés sociales ou financières, violences sexuelles et sexistes, discriminations sous toutes ses formes... L'UM s'engage auprès de ses étudiantes et étudiants et de ses personnels.

**S'EN
TRAI
DER**

AIDES SOCIALES

Tu rencontres des difficultés perso, familiales, financières, et ça impacte tes études ? Différentes aides peuvent t'être proposées en fonction de ta situation, de tes besoins. N'hésite pas à te mettre en relation avec le service social du Crous et le conseiller en économie sociale et familiale (CESF) du service vie étudiante de l'UM.

Aides ponctuelles d'urgence

Le CESF du service vie étudiante travaille en lien avec le service social du Crous pour accompagner les étudiantes et étudiants en difficulté. Il est possible de solliciter une aide ponctuelle d'urgence via le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'Université de Montpellier et/ou une aide spécifique allocation ponctuelle (Asap) du Crous.

Le FSDIE social est alimenté par une partie de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) acquittée lors de l'inscription à l'UM. Cette aide s'adresse aux étudiantes et étudiants en grande difficulté, assujettis et à jour de leur acquittement de la CVEC.

Contacts

aide-sociale-etu@umontpellier.fr
service.social@crous-montpellier.fr

Distributions alimentaires

Tous les lundis, des distributions alimentaires sont proposées par Linkee, en partenariat avec le bureau de la vie étudiante de l'UM. Elles sont gratuites pour tous et toutes sans condition ! Elles sont organisées soit à la Maison des étudiants Françoise Barré-Sinoussi, sur le campus Triolet, soit à la Maison des étudiants Aimé Schoenig, sur le campus Richter.

Tu veux t'inscrire ? Flashe le QR Code et suit les infos communiquées par le BVE via les mails institutionnels ou Instagram pour connaître les dates d'ouverture des inscriptions de chaque distribution !

Autres aides

Relax, dispositif solidaire pour lutter contre la précarité menstruelle : sacoches avec protections hygiéniques disponibles sur tous les campus de l'UM !

Prêt d'ordinateur : les BU peuvent te prêter un ordi portable durant l'année universitaire pour te permettre d'étudier dans de bonnes conditions.



LE CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Montpellier – Occitanie a pour objectif de donner aux étudiants français et internationaux les moyens de leur réussite en améliorant leurs conditions de vie et de travail et en les aidant dans leur quotidien.

Contacts

crous-montpellier.fr



Le Crous de Montpellier – Occitanie couvre les 5 départements de l'Académie de Montpellier. Il est principalement présent dans trois grandes villes : Montpellier, Nîmes et Perpignan.

Ses missions s'articulent autour de cinq pôles principaux :

- aides financières : bourses sur critères sociaux, aides spécifiques d'urgence, aides à la mobilité, etc ;
- accompagnement social : un réseau d'assistants de service social à ton écoute sur ton lieu d'étude ;
- logement : 10 300 chambres ou studios à loyer modéré, ainsi qu'un portail d'annonces de particulier à particulier : locaviz.fr ;
- restauration : dans ses six restaurants universitaires et ses 21 cafétérias. Tarif : 1€ boursier / 3,30 € non boursier la formule repas dans nos cafétérias et restos'U. Des tarifs accessibles grâce au compte Izly ;
- culture et vie de campus : dispositif Yoot, financement de projets étudiants, espaces dédiés aux créations étudiantes, ateliers et concours artistiques...

L'UM S'ENGAGE !

L'UM s'engage contre toute forme de discrimination et en faveur de la diversité. Elle propose des actions de sensibilisation, de prévention ou de formation ouvertes à tous les étudiantes et étudiants.



Les discriminations peuvent revêtir plusieurs formes et être liées à l'identité de genre, à l'origine, à l'apparence, à la religion, ou encore à l'orientation sexuelle. Les auteurs sont passibles de poursuites disciplinaires et judiciaires. Que tu sois témoin ou victime, les équipes de l'UM sont à tes côtés pour t'accompagner en toute confidentialité.

Contacts

Pour signaler tout acte de violence ou de discrimination :

vprse@umontpellier.fr

qvt-signalement@umontpellier.fr

Lutte contre les LGBT+phobies

48 % de la communauté française LGBT+ entre 18 et 24 ans a été victime de harcèlement dans les cinq dernières années. Pour agir contre les discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelle, l'UM organise chaque année une semaine dédiée à la lutte contre les LGBT+phobies et participe à la marche des fiertés de Montpellier. Elle est également la première université française à avoir signé la charte LGBT de l'Autre Cercle.

Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

L'UM, dans le respect de ses valeurs est pleinement mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme et a nommé une référente racisme et antisémitisme qui coordonne diverses actions, telle que la semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (fin mars). L'UM s'engage à faire de ses campus des lieux de bienveillance, où l'origine, l'apparence ou les croyances ne sont pas des critères de discrimination, et où s'applique une parfaite égalité de traitement pour toutes et tous.

Laïcité

L'UM est engagée depuis sa création dans la défense des valeurs de la République. Le référent laïcité de l'établissement veille au respect de ce principe et supervise les différentes actions conduites, notamment lors de la semaine de la laïcité. Il répond à toutes les questions, intervient en médiation lors de situations problématiques et se déplace pour organiser des temps d'information ou de formation.

Contacts

referent-laicite@umontpellier.fr

Depuis de nombreuses années l'Université de Montpellier s'engage pour l'égalité professionnelle et contre les violences faites aux femmes à travers les nombreuses actions déployées dans son plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

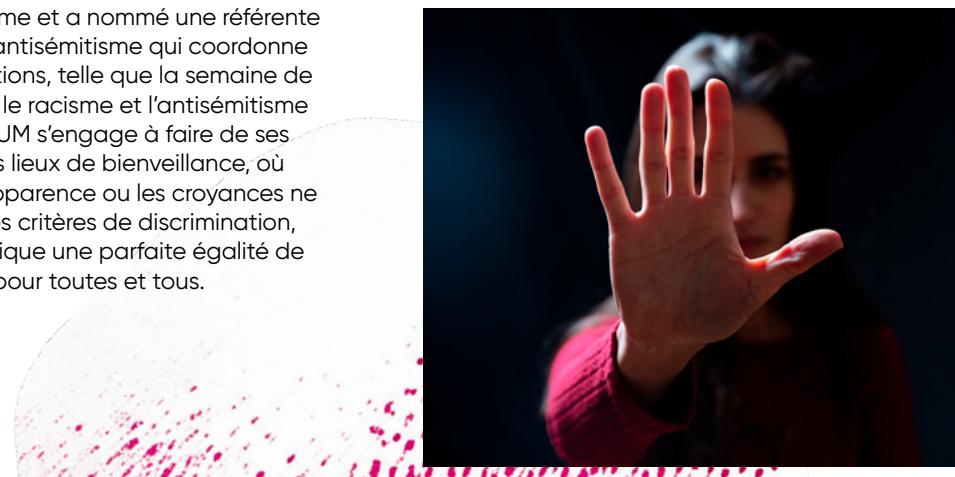
Le programme d'actions pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes atteint son point culminant lors du mois de mars avec l'évènement « Donner des Elles à l'UM ». Et pendant toute l'année, le bureau égalité femmes-hommes du service qualité de vie au travail organise des animations, ateliers ou rencontres, pour s'interroger sur la vie professionnelle des femmes et la dynamiser.

Tu es victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes (VSS) ?

La cellule d'écoute de l'UM est là pour t'aider, recueillir ton signalement et t'accompagner en toute confidentialité. Elle est constituée de personnes référentes spécifiquement formées pour t'aider à faire cesser ces agissements. Tout agent de la fonction publique qui reçoit un signalement est tenu au secret professionnel.

Une fiche de signalement, pour quoi faire ?

Que tu sois victime ou témoin, une fiche de signalement interne est à ta disposition sur le site internet de l'UM. Cette fiche te permet de décrire ce dont tu as été victime ou témoin. Elle est utile pour établir précisément les faits, et te permet de garder une trace si tu as besoin d'un temps de réflexion avant d'agir.



UN GUIDE SPÉCIFIQUE CONTRE LES VSS

L'UM a conçu un guide spécifique pour accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS), pour qu'elles se sentent écoutées, respectées et orientées. Il s'adresse aussi à leur entourage et à l'ensemble de la communauté universitaire pour que nul n'ignore que l'Université est un lieu où l'égalité est un principe inaliénable et qu'elle n'aura aucune tolérance vis-à-vis de ces agissements. Retrouve ce guide sur le site de l'Université.



Contacts UM

Pour signaler des violences sexistes et sexuelles et t'orienter :

- ✉ referente-egalite@umontpellier.fr
- ✉ qvt-signalement@umontpellier.fr

Contacts hors UM

Violences femmes infos :



39 19

(appel gratuit et anonyme), 24h/24 et 7 j/ 7.

Alerte police par sms :



114

(destiné aux personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques). 24h/24 et 7 j/ 7.

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) :



04 11 93 15 80

Assistante sociale de l'Hôtel de police de Montpellier : Mme Fatima Bounoua



06 74 94 49 73

Pharmacies : Les victimes de violence peuvent y donner l'alerte.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Envie de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes passions que toi ? De t'investir dans une cause qui te tient à cœur ? Avec plus de 110 associations sur les campus de l'UM, il y en a forcément une pour toi.

Contacts UM

BVE

- ✉ bve-associations@umontpellier.fr



Service Vie Etudiante

- ✉ dvc-vie-etudiante@umontpellier.fr

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE MONTPELLIER

BDE ENSCM

 bde@enscm.fr
 bde_enscm

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Alumni Bilicence Economie - Science Politique
 alumni.bilicence

Association des étudiants du Collège de Droit de Montpellier

 bde.collegedroit@gmail.com
 college_de_droit_mtp

Association des Juristes Boulistes (AJB)
 juristesboulistes

Association Montpelliéraise des Jeunes Historiens du Droit

 contact.amjhd@gmail.com
 jhdmontpellier

Association du Tutorat Droit et Science Politique (ATD)

 association.tutoratdroit@gmail.com
 tutodroitmtp

BDE Science Po

 presidence.bdescpo@gmail.com
 bde_sciencepo_mtp

Clinique juridique de Montpellier

 clinique.juridique.montpellier@gmail.com
 clinique.juridique.montpellier

Corpo Droit

 bureau@corpodroit.fr
 corpodroitmtp

Master Droit Européen Montpellier

 masterdue.mtp@gmail.com
 mdue_mtp

Meridio Montpellier

 montpellier@assomeridio.org
 Meridio Montpellier

Montpellier United Nations (MUN)

 munmontpellier@gmail.com
 munmontpellier

FACULTÉ D'ÉCONOMIE

BDE Economie

 bdeeconomiemontpellier@gmail.com
 bde_ecomtp

Groupement des étudiants en économie de Montpellier (GEEM)

 ulloagassin@gmail.com
 geem.montpellier

Montpellier Investment and Finance Student Association (MIFSA)

 contact.mifsa@gmail.com
 firma_ecomtp

Observatoire de la Faculté d'Economie de Montpellier (OFEM)

 ofem.contact@gmail.com
 ofem.um

FACULTÉ D'ÉDUCATION

BDE des Axurits

 bdedesaxurits66@gmail.com
 bde_des_axurits

BDE CrocoProfs

 bde.crocoprofs.nimes@gmail.com
 bde_fde_30

Bête.D.E Mende

 bete.d.e-mende@hotmail.com
 bete.d.e

Carc'asso

 carca.asso@gmail.com
 carc.asso

MEEF

 bde.fde34@gmail.com
 bde_fde_mtp

FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NÎMES

Association Des Elus étudiants de Montpellier-Nîmes en Médecine Orthophonie Sage-Femme (ADEMMOOS)

 ademmos.elus.etudiants@gmail.com
 ademmoos

Association Montpelliéraise des Etudiants en Orthoptie (AMEO)

 ameo.presidence@gmail.com
 ameo_orthoptie

Association Montpelliéraise des Étudiant.e.s Sages-Femmes (AMESF)

 presidente.amesf@gmail.com
 amesf_sfmp

Association Carabine Montpelliéraise (ACM)

 president.acm@gmail.com
 acm_corpo

Association du Tutorat Santé de Montpellier (ATSM)

 asso.atsm@gmail.com
 tutoratsantemtp

Corporation Nîmoise des Étudiant.e.s Sages-Femmes (CNESF)

 corpo.nîmoise.esf@gmail.com
 cnesf

Corporation des carabins crocodiles (CCC)

 corporationcarabinscrocodiles@gmail.com
 charlesclaudecroco

Crocos du monde

 asso.crocosdumonde@gmail.com
 crocos_du_monde

Dislatie

 presidence.dislatie@gmail.com
 dislatie

Med'Trotter

 medtrotter.mtp@gmail.com
 med_trotter

Organisation Solidaire Montpelliéraise des Orthophonistes Etudiant.es (OSMOSE)

 osmose.solidarite@gmail.com
 osmose_montpellier

Tutorat des Années Supérieures en Médecine, Maïeutique de Montpellier-Nîmes (TASM3)

 president.tutosupmtp@gmail.com
 tutosup_tasm3

Tutorat Santé Nîmes

 tutorat.nimes@gmail.com
 tutorat_sante_nimes

UNILR

 contact@silr.fr
 silr officiel

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE

Corporation des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Montpellier (CECDM)

 cecdmpartenaire@gmail.com
 cecdsm

FACULTÉ DE PHARMACIE

Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Montpellier (AAEPM)

 corpo_pharma@yahoo.fr
 aaepm_corpo

Association des internes en pharmacie des hôpitaux de montpellier et nîmes (AIPHMN)

 communication.aiphmn@gmail.com
 https://linktree.aiphmn

AS Pharma

 secretaire.aspharma@gmail.com
 aspharmamontpellier

Association des Tuteurs en Pharmacie de l'Université de Montpellier (ATP)

 president.atp@gmail.com
 https://linktree.ee/atp_um

Bureau des Etudiants - Ingénierie de la Santé (BDE ISM)

 bde.ingenieriesante@gmail.com
 bde_ism

Corporation Oenologie

 oenocorpo.mtp@gmail.com
 dno.montpellier

Louis Fine et Daisy Bel

 bdeaudiomontpellier@gmail.com
 agea.mtp

Link4Pharma

 contact@linkforpharma.com
 link4pharma

Môname

 pharma.monome@gmail.com
 monome.mtp

Objectif Officine

 objectifofficine.president@gmail.com
 objectif.officine

Pharm&Cie

 pharmandcie@gmail.com
 pharmandcie

Pharma Humanitaire

 pharmahumanitaire.montpellier@gmail.com
 pharmahuma

Pharma III

 pharmaiii

FACULTÉ DES SCIENCES

Association d'aquariophilie et terrariophilie de l'UM (AATUM)

✉ asso.aatum@gmail.com
⌚ aatumcaboum

Association de Biologie Montpellier (ABM)

✉ assobiomtp@gmail.com
⌚ abm_assobiomtp

Association Géosciences Montpellier (AGM)

✉ asso.geosciences.montpellier@gmail.com
⌚ a.g.mtp

Ailerons Academy

✉ contact@asso-ailerons.fr
⌚ assoailerons

AllChimie

✉ allchimie.umassociation@gmail.com
⌚ allchimie

Association du master Médecine Expérimentale et Régénératrice (AMER)

✉ asso.mer.um@gmail.com
⌚ a_mer_um

Association de NeuroSciences de l'Université de Montpellier (ANSUM)

✉ asso.ansum@gmail.com
⌚ ansum.neurosciences

Aquasso

✉ aquasso34@gmail.com
⌚ aquasso

ARTIO

✉ artio.ieg@gmail.com
⌚ artioartio

BioTrace

✉ association.biotrace@gmail.com
⌚ biotrace_mtp

Bureau des Etudiants en Sciences (BDE Sciences)

✉ contact@bdesciencesmtp.fr
⌚ bdesciencesmtp

Brin de forêt

✉ brindeforet@gmail.com
⌚ brindeforet

CARABES

✉ assoccarabes@gmail.com
⌚ carabes_asso

Étudiants Bioinformaticiens de Montpellier (EBiM)

✉ association.ebim@gmail.com
⌚ ebim.asso

Groupe en Electronique, Electrotechnique et d'Automatique en Robotique et Spatial (GEEARS)

✉ association.geears@gmail.com
⌚ geears.assos

Groupe Naturaliste de l'Université de Montpellier (GNAUM)

✉ assognaum@gmail.com
⌚ assognaum

Hello World

✉ umhelloworld@gmail.com
⌚ helloworld_um

Humanosciences

✉ humanosciences@gmail.com
⌚ humanosciences

IGEM Montpellier

✉ igem.assomtp@gmail.com
⌚ igem_montpellier

La Xylo'sphère

✉ xylosphere.mtp@gmail.com
⌚ a_xylosphere

Médios

✉ medios.acces@gmail.com
⌚ medi_moi

META-CORPO

✉ meta.cancero@gmail.com
⌚ meta_corpo

Méタphy

✉ metaphy.fds@gmail.com
⌚ metaphy.fds

Salon de l'Ecologie

✉ info@salon-adnatura.com
⌚ salon.adnatura

Student Chapter Montpellier

✉ studentchapter.montpellier@gmail.com
⌚ studentmtp

IUT DE BÉZIERS

Association étudiante ATHENA

✉ aeiutbeziers@gmail.com
⌚ aeiutbeziers

IUT DE MONTPELLIER-SÈTE

Association pour la promotion des informaticiens à l'IUT (APII) :

✉ bdeinfomontpellier@gmail.com
⌚ bde_info_mtp

BDE Mephy

✉ bdemephy@gmail.com
⌚ bdemephy

Corpo IUT Bio

✉ corpoiutbio@gmail.com
⌚ bde_genie_bio

IUT DE NÎMES

Le bureau des crocos

✉ iut.nimes.bde@gmail.com
⌚ bdeiutnimes

IAE

BDE IAE Montpellier

✉ montpellier.bde.iae@gmail.com
⌚ bde_iae_montpellier

IAE Startup Lab

✉ hello@iae-startuplab.fr
⌚ iaestartuplab

MOMA

Bureau Associatif des étudiants de Montpellier Management (BAMM)

✉ lebdebamm@gmail.com
⌚ bde_bamm

Impulse MTEEC

✉ impulse.mteec@gmail.com
⌚ impulsemteec

MOMA Sport Club

✉ momasportclub@gmail.com
⌚ bds_moma

POLYTECH

BDE Polytech Montpellier

✉ bdepolytech34@gmail.com
⌚ bde_polytech_montpellier

STAPS

Association Sportive Université de Montpellier (ASUM)

✉ asum@umontpellier.fr
⌚ asum_montpellier

Association PESAP : Santé le Mouvement

✉ pesapslm@gmail.com
⌚ montpellierpesapBDE STAPS Montpellier

BDE STAPS

✉ bdestapsmontpellier@gmail.com
⌚ bdestapsmtp

Prom'APA

⌚ prom_apa
✉ associationpromapa@gmail.com

Prom'ppc

✉ promppc@gmail.com
⌚ psycoach34

Sport éducation motricité

✉ sport.educationmotricite34@gmail.com

INSTITUTS PARAMÉDICAUX

Association des Tuteurs Assidus en Kiné et en Ergo (ATAKE)

✉ atake.montpellier@gmail.com
⌚ atake_mtp

Hogar San José

✉ nkinepoursanjose@gmail.com
⌚ kinepoursanjose

Montpellier Kiné Sport

✉ montpellierkinesport@gmail.com
⌚ montpellier_kine_sport

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

JAM

✉ jamcroco@hotmail.com
⌚ jamcroco

Ludo-drôme Intra-Campus Offrant du Repos aux Neurones des Étudiants En Sciences (LICORNES)

✉ licornes.asso@gmail.com
⌚ licornes.asso

Med'ley

✉ medleymontpellier@gmail.com
⌚ medley.asso

Mystique Association de Grandeur Nature de l'Université des Sciences (MAGNUS)

✉ magnus.asso
✉ magnus.association@gmail.com

Montpellier Artistic Project (MAP) :

✉ map.medmtp@gmail.com
✉ map_arole

Narval-UM

✉ contact.narval.um@gmail.com
✉ narvalum

Orchestre Symphonique des Etudiant.e.s de Montpellier (OSEM)

✉ presidence.osem@gmail.com
✉ osemontpellier

Radio Campus Montpellier

✉ contact@radiocampusmontpellier.fr
✉ radiocampusmontpellier

Salon de Création et d'Initiation Bienveillante à l'Écriture par les Scientifiques (SCRIBES) :

✉ scribes.assos@gmail.com
✉ scribes_um

Théâtre amateur à l'université des sciences et techniques (TAUST) :

✉ contact@taust.org
✉ taustasso

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Association Montpelliéraise des Étudiants Togolais
✉ ametogolais@gmail.com

Erasmus Student Network de Montpellier (ESN Montpellier)
✉ president@esnmontpellier.fr
✉ esn_montpellier

ASSOCIATIONS DE PRÉSENTATION ÉTUDIANTE

ELUM
✉ elum.contact@gmail.com
✉ les.elum

Renouveau Syndical Montpellier
✉ unefmontpellier34@gmail.com
✉ renouveau.syndical.montpellier

ASSOCIATIONS DOCTORALES

Association CBS2

✉ assocbs2@gmail.com
✉ assocbs2

DocSMH

✉ docsmh@outlook.fr
✉ docsmh

Ecology & Behaviour

✉ eco.bhvr.orga@services.cnrs.fr

La Limule

✉ limule@isem-evolution.org

La Parenthèse Occitanie

✉ contact@la-parenthese.org
✉ parentheseoccitanie



Université de Montpellier



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



#UMONTPELLIER

